



## Communiqué de presse FSU, FO Moselle



### **Pourquoi nous ne participerons pas au CTSD du 29 janvier 2020 ?**

Les représentants des personnels de la FSU et de FO ont décidé de refuser de participer au CTSD (Comité Technique Spécial Départemental) convoqué mercredi 29 janvier à 14h. Ce CTSD devait notamment être consacré à la préparation de la rentrée 2020 dans les collèges. Trois éléments motivent ce refus.

Les moyens qui seront alloués aux collèges du département de la Moselle pour la rentrée 2020 sont insuffisants. Alors que **les effectifs sont stables** (+ 27 élèves attendus), nous n'acceptons pas la décision du recteur de l'académie de Nancy-Metz de **supprimer 12 postes d'enseignants**.

Il est évident que ces suppressions ne pourront que dégrader les conditions d'étude des élèves et restreindre encore l'éventail des options offertes par les établissements. Elles ne permettront pas de diminuer les effectifs des classes ou d'améliorer les conditions de l'accueil des élèves en situation de handicap.

Le ministre de l'Éducation nationale prétend que les suppressions d'emplois de professeurs pourront être compensées en imposant aux personnels davantage d'heures supplémentaires. C'est à nouveau la preuve qu'il refuse d'entendre que la charge de travail des personnels est déjà bien trop lourde.

De plus, nous faisons le constat que les documents préparatoires au CTSD qui ont été fournis aux représentants des personnels sont bien moins précis que ceux qui nous étaient fournis précédemment. Ainsi, ces documents ne comportent même pas le nombre de classes prévues et leurs effectifs.

Dans le contexte de la mise en œuvre de la « loi de modernisation de la Fonction Publique » qui cherche à priver les instances représentatives des personnels de leurs prérogatives de contrôle, nous ne pouvons qu'y voir une tentative de nous marginaliser. Nous ne l'acceptons pas !

Enfin, ce comité technique doit se tenir le jour d'une nouvelle journée de grève et de manifestations interprofessionnelles et intergénérationnelles pour exiger le retrait du projet de loi de réforme des retraites.

Comme chacun l'a maintenant parfaitement compris, la mise en œuvre de la « retraite par points » se traduirait par une baisse générale des pensions, baisse dont les personnels de l'Éducation Nationale seraient les premières victimes.

Contact : Agnès Bragard 07 89 49 72 37